

DIRECTION DE L'ACTION RÉGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE
INDUSTRIE
SOUS-DIRECTION DE LA MÉTROLOGIE
20, AVENUE DE SEGUR
F-75353 PARIS 07 SP

Certificat d'examen de type
n° 02.00.697.001.1 du 12 avril 2002

Dispositif de mesure et d'asservissement pour totalisateurs discontinus
BÜHLER type MWET "SELECTRONIC II"
(classes 0,2 , 0,5 , 1 et 2)

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 30 décembre 1991 relatif au contrôle des instruments de pesage à fonctionnement automatique : totalisateurs discontinus.

FABRICANT :

BÜHLER SA, 9249 Uzwil (SUISSE)

DEMANDEUR :

BÜHLER SARL, Paris Nord II, BP 50442, 95944 ROISSY CDG CEDEX (FRANCE).

OBJET :

Le présent certificat transfère à la société précitée le bénéfice de l'approbation de modèle accordée à la société BÜHLER SARL, Tour Aurore, 92976 PARIS LA DÉFENSE CEDEX par la décision n° 97.00.697.005.1 du 30 décembre 1997 ⁽¹⁾ relative au dispositif de mesure et d'asservissement pour totalisateurs discontinus BÜHLER modèle MWET "SELECTRONIC II".

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques du type concerné par le présent certificat sont identiques à celles du modèle approuvé par la décision précitée.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le numéro d'examen de type figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est identique à celui fixé par la décision précitée.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 30 décembre 2007.

Pour le ministre délégué et par délégation,
par empêchement du directeur de l'action régionale
et de la petite et moyenne industrie,
l'ingénieur général des mines

E. TROMBONE

⁽¹⁾ Revue de métrologie, N° 6-1998, page 241